

Communiqué du 21 novembre 2007

Bac Pro 3 ans Coup de force ministériel contre les lycées professionnels

Le SNETAA et le SNFOLC demandent solennellement au Ministre de l'Éducation Nationale, Xavier Darcos, de retirer sa note adressée aux recteurs le 29 octobre ; elle concerne la suppression des BEP par le biais de la généralisation du Bac pro 3 ans. Nos organisations rappellent que le Bac pro 3 ans est un dispositif dérogatoire et expérimental voulu par le patronat dans le but d'affaiblir tout l'édifice des diplômes nationaux et des conventions collectives. Le bilan de cette expérimentation à la fois dans les données chiffrées comme dans le rapport de l'IGEN (Inspection générale de l'Éducation nationale) montre que ce n'est pas une réussite.

Imposer unilatéralement une décision aussi destructrice pour l'avenir des jeunes, des lycées professionnels et du corps des Professeurs de lycée professionnel (PLP), relève d'un véritable coup de force porté à l'École de la République. Pour le SNFOLC et le SNETAA, cela signifie :

- La destruction du niveau V d'insertion diplômant et la disparition des BEP en entraînant ce qui reste des CAP.
- La modification structurelle de l'offre des diplômes qui entraînera de lourdes conséquences pédagogiques dans les établissements (disparition d'un grand nombre de leurs élèves) et des cartes de formation dans les académies ; cela induira la suppression de plus de 30 % des postes de PLP (Professeurs de lycées professionnels). On retrouve la volonté de récupérer des moyens à tout prix (non remplacement d'un fonctionnaire sur deux).
- La déprofessionnalisation de la formation et l'absorption des LP dans des lycées polyvalents.
- L'accélération de sortie de milliers d'élèves sans qualification par la suppression du palier du BEP en faisant abstraction de la réalité tant scolaire que sociale.
- Le développement de l'apprentissage et des multiples dispositifs d'insertion qui ont montré toutes leurs limites et leurs échecs, notamment le dernier en date dit *plan Borloo*.

Une telle mesure s'inscrit dans le prolongement de l'ensemble des mesures visant au démantèlement de l'enseignement professionnel public et laïque et des diplômes nationaux qui y sont attachés. Elle met en cause l'existence même des lycées professionnels.

Pour le SNETAA et le SNFOLC, il est impossible de ne pas la rapprocher des projets ministériels de réformes statutaires pour les personnels (commission Pochard sur l'« évolution du métier d'enseignant »). Polyvalence, dégradation des conditions de travail, négation de l'indépendance pédagogique et privatisation pour les enseignants en même temps que déqualification et précarité pour les jeunes, sont au rendez-vous de telles réformes. Les personnels n'ont pas imposé l'abrogation du décret de Robien voilà moins de 6 mois pour accepter aujourd'hui semblable démantèlement de leurs garanties statutaires.

Le SNETAA et le SNFOLC décident de combattre ce *diktat* contre les lycées professionnels, leurs élèves et leurs personnels. Nous nous adressons aux autres organisations syndicales pour qu'elles se joignent à nous. Et nous invitons les personnels à se mobiliser dans les établissements et dans toutes les instances.

Le SNFOLC et le SNETAA ne peuvent pas laisser faire. Nous ne laisserons pas faire !

- retrait de la note ministérielle du 29 octobre,
- maintien des BEP,
- non à leur remplacement par des bac pro 3 ans,
- non aux suppressions de postes, non aux fermetures de section ! Aucune suppression de LP !